



HAL
open science

Licence professionnelle Métiers de l'informatique : développement intranet et internet

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Métiers de l'informatique : développement intranet et internet. 2016, Université de la Polynésie française. hceres-02039836

HAL Id: hceres-02039836

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039836>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Métiers de l'informatique : développement intranet et internet

- Université de la Polynésie française

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences, technologies, santé

Établissement déposant : Université de la Polynésie française

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) *Systèmes informatiques et logiciels, spécialité Métiers de l'informatique : développement intranet et internet* est proposée par l'Université de la Polynésie française (UPF) depuis 2012-2013. Située dans le domaine Sciences, technologies, santé, elle a pour objectif de former des techniciens supérieurs capables de mener de manière autonome le développement d'un site web dynamique. L'objectif final est naturellement l'insertion professionnelle directe.

Autour des compétences fondamentales centrées sur le développement web, les réseaux de communication et les bases de données, la formation offre également des connaissances transversales avec des enseignements de langue, de communication, et de vie de l'entreprise. La formation est largement ouverte à la formation continue. Pour favoriser l'assiduité des étudiants salariés, elle est organisée les soirs et le samedi matin. Elle accueille chaque année une vingtaine d'étudiants.

Synthèse de l'évaluation

La construction de la formation est claire et correspond bien aux objectifs de la formation. Elle trouve un bon équilibre entre enseignements disciplinaires et transversaux, ainsi qu'entre enseignements fondamentaux et enseignements pratiques. La professionnalisation est bien mise en œuvre avec deux projets tuteurés et un stage d'au moins 12 semaines. Cependant, si le volume horaire assuré par des intervenants professionnels est conforme, le fait qu'il repose essentiellement sur la même personne peut fragiliser l'équipe pédagogique en cas d'indisponibilité.

Le contexte socio-économique et la faible densité du tissu industriel de la Polynésie française sont souvent soulignés comme défavorables à la formation. C'est en partie ce qui explique le faible nombre d'intervenants professionnels. C'est également défavorable à l'insertion des étudiants. L'ouverture internationale est une opportunité qui est trop peu exploitée par la formation, alors même que ce point est mis en avant par l'établissement.

Le conseil de perfectionnement est composé des mêmes personnes que le jury. Son fonctionnement est également le même que celui du jury. L'absence, entre autres, des étudiants est un point faible qui prive le pilotage de leur point de vue.

Points forts :

- Construction de la formation cohérente avec les objectifs.
- Proximité et dynamisme de l'équipe pédagogique.

Points faibles :

- Taille de l'équipe pédagogique, notamment le nombre insuffisant d'intervenants professionnels.
- Absence d'étudiants et de personnels administratifs dans le conseil de perfectionnement.
- Ouverture internationale peu développée.

Recommandations :

La licence professionnelle *Métiers de l'informatique : développement intranet et internet* est une licence professionnelle assez classique dans le domaine. Dans l'ensemble, cette formation fonctionne notamment grâce à un contenu pédagogique pertinent, et l'implication soutenue de l'équipe pédagogique. Cependant, cette équipe est relativement réduite et pourrait être accompagnée sur deux axes au moins : renforcement du nombre de permanents impliqués, et augmentation des interventions des professionnels, augmentation en nombre et en variété (le même intervenant ne doit pas assurer presque toutes les interventions). L'ouverture internationale qui fait l'objet d'un volontarisme de la part de l'établissement n'est pas développée dans la formation. C'est pourtant une piste qui pourrait être développée à travers un renforcement des enseignements de langue et un accompagnement à la mobilité plus dynamique. Enfin, la constitution d'un véritable conseil de perfectionnement, indépendant du jury, intégrant notamment des étudiants, mais aussi plus de professionnels et des personnels administratifs, pourrait apporter un regard critique plus objectif et aider au pilotage de la formation.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>L'objectif de la licence professionnelle <i>Métiers de l'informatique : développement intranet et internet</i> est de former des techniciens supérieurs autonomes sur tous les aspects d'un site web dynamique (réseaux, systèmes, serveurs, bases de données, développement). Huit unités d'enseignement (UE) pour un total de 330 heures sont dédiées à ces compétences. À chaque semestre, un projet tuteuré encadré permet aux étudiants de mettre en pratique ces compétences. Enfin, des UE transversales (anglais, communication et vie de l'entreprise) viennent compléter l'organisation de cette licence professionnelle. La formation se conclue par un stage de 12 semaines au moins.</p> <p>La formation accueille une part significative d'étudiants en formation continue. Afin de favoriser l'assiduité de ce public salarié, la formation est organisée les soirs et le samedi.</p> <p>Cette construction est claire et équilibrée. Elle correspond bien aux objectifs fixés. Toutefois, on observe que 70 % des enseignements sont mutualisés avec la licence générale <i>Informatique</i>. Une telle proximité rend ambiguë la lecture de l'offre de formation en informatique. On pourrait considérer qu'il s'agit non pas d'une licence professionnelle qui complète la licence générale d'informatique, mais de la même licence proposée avec des modalités complémentaires (l'une est organisée en journée et la semaine, l'autre est organisée en horaires décalés).</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>L'environnement scientifique de cette licence professionnelle est constitué du laboratoire GePaSud (Géopôle du Pacifique sud). Elle a naturellement sa place au sein du champ <i>Sciences, technologies, santé</i> et compte tenu de l'isolement géographique de la Polynésie française, elle ne trouve pas d'équivalent à proximité.</p> <p>Le vivier d'étudiants alimentant cette formation est constitué pour l'essentiel de deux BTS (brevets de technicien supérieur) environnant et de la licence générale <i>Informatique</i>. Les opportunités de poursuite d'études pour ces étudiants étant limitées localement, la formation n'a pas réellement de difficulté à trouver son public, même si le vivier est restreint.</p> <p>L'environnement socio-économique, dans le domaine du numérique en particulier, est à la fois limité et volatile. La formation doit composer avec cet environnement qui n'est pas des plus favorables, pour le recrutement d'intervenants professionnels ou pour l'insertion des étudiants.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est essentiellement constituée des enseignants-chercheurs du GePaSud. Un professeur des universités et trois maîtres de conférence en informatique (27^e section du Conseil national des universités - CNU) assurent l'essentiel des enseignements. Ils sont appuyés par des collègues d'autres disciplines, notamment pour l'encadrement des projets tuteurés. Deux intervenants professionnels participent également à l'équipe pédagogique. Mais l'un assure 94,5 heures tandis que l'autre n'assure que 6 heures. Si le nombre global d'heures assurées par ces professionnels est</p>

	raisonnable, le faible nombre d'intervenants peut nuire à la diversité des apports du milieu professionnel, et à l'organisation de la licence en cas d'indisponibilité. L'analyse proposée dans le dossier relie cette situation à la faible densité du tissu socio-économique en matière de numérique en Polynésie française.
Effectifs et résultats	<p>Les statistiques présentées concernent les trois années de la période 2012-13 à 2014-15. On observe globalement une stabilité de l'effectif autour de 18-19 étudiants. Une anomalie apparaît en 2014-2015 avec seulement sept étudiants. Le dossier analyse cette situation comme un accident lié à une très forte insertion professionnelle cette année là à la sortie des BTS, tarissant de fait les candidatures pour la poursuite en licence professionnelle. Les effectifs sont néanmoins remontés à 19 étudiants en 2015-16. La formation reçoit environ 30 candidatures chaque année, soit un taux de sélection de 66 % environ.</p> <p>Les taux de réussite sont fluctuants. Ils sont de 26 % en 2012-13. Ce faible taux est analysé et est expliqué par un recrutement d'étudiants au profil inapproprié, situation immédiatement corrigée et qui se traduit par un taux de réussite tout à fait raisonnable de 78 % en 2013-14.</p> <p>L'insertion professionnelle à l'issue de la formation est raisonnable. 100 % d'insertion pour les diplômés de 2012-2013 (cinq étudiants) et 70 % (soit neuf étudiants) se sont insérés en informatique en 2013-14. Le nombre de poursuites d'études (deux étudiants en 2013-14) peut être considéré comme marginal dans le contexte.</p>

Place de la recherche	La formation ne comporte pas vraiment de lien avec la recherche. Certes des enseignants-chercheurs y participent, mais sur des enseignements finalement peu connexes avec leurs domaines scientifiques. Toutefois, cela ne constitue pas un défaut en soi compte tenu de la nature de la formation (licence professionnelle).
Place de la professionnalisation	La formation comprend l'ensemble des dispositifs de professionnalisation attendus dans une licence professionnelle. Les contenus pédagogiques comportent une part significative d'enseignements appliqués, de travaux pratiques et de projets tuteurés. Des intervenants professionnels participent à l'équipe pédagogique et un stage d'au moins 12 semaines conclue la formation.
Place des projets et stages	<p>Le premier semestre comprend un projet tuteuré individuel. Le second semestre comporte un projet tuteuré mais en binôme. L'évaluation repose sur la réalisation elle-même, un rapport et une soutenance.</p> <p>Un stage de 12 semaines minimum est obligatoire. L'évaluation repose sur une évaluation de l'entreprise, un rapport d'au moins 30 pages et d'une soutenance. La recherche du stage est avant tout la préoccupation de l'étudiant.</p>
Place de l'international	La formation n'a pas de dispositif particulier concernant les échanges internationaux. L'anglais technique est enseigné au premier semestre.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Un module de remise à niveau est prévu au cinquième semestre, mais on ne sait pas s'il s'adresse à tous les étudiants ou certains en particuliers. Aucune passerelle particulière n'est décrite, par exemple avec la licence <i>Informatique</i> . Du reste, les flux en provenance de la licence générale sont limités et varient entre zéro et trois étudiants.

<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les enseignements sont présentiels. Mais les horaires sont décalés pour favoriser l'accueil des étudiants salariés. Ces flux semblent significatifs mais le dossier ne donne aucune donnée précise.</p> <p>Les outils numériques traditionnels sont mis en place (<i>Moodle</i>-Espadon) et tous les cours ont leurs supports en ligne sur cette plate-forme. Celle-ci exploitée de manière approfondie (utilisation de questionnaire à choix multiples (QCM), etc.).</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas détaillées UE par UE. Certaines UE sont évaluées en contrôle continu, d'autres comportent également un examen terminal.</p> <p>Les règles de compensation s'appliquent à l'intérieur d'un semestre puis entre les semestres. Les crédits européens (ECTS) sont attribués en respectant la règle d'un ECTS pour 10 heures d'enseignement. Le jury est composé des intervenants assurant au moins 20 heures. Il se réunit chaque fin de semestre.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>La formation ne met pas en œuvre le portefeuille de compétences. L'anglais est suivi par une évaluation traditionnelle et ne fait pas l'objet de certification (<i>Test of English for International Communication</i> - TOEIC, certificat de compétence en langue de l'enseignement supérieur - CLES ou autre). Le supplément au diplôme est fourni mais est assez peu détaillé.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des étudiants est assuré par le centre d'orientation des stages et de l'insertion professionnelle (COSIP). Le responsable pédagogique assure également un suivi des diplômés. Les données collectées sont relativement précises (13 répondants sur 14 diplômés en 2014) et permettent de se rendre compte d'une assez bonne adéquation de la formation par rapport aux débouchés locaux. Ces données ne concernant que les deux dernières années, il convient néanmoins d'être attentif aux promotions à venir.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le jury tient lieu de conseil de perfectionnement. Il est, certes, composé des intervenants permanents et professionnels. Mais du coup, cela ne prévoit pas la présence de personnels administratifs et d'étudiants. Le fonctionnement de ce conseil est en fait celui du jury.</p> <p>La procédure d'évaluation des enseignements (pour chaque UE) s'appuie sur un questionnaire en ligne selon la démarche mise en place par l'établissement. Ce questionnaire est soumis chaque semestre. On connaît le taux de satisfaction moyen de l'établissement (80 % de très satisfaits et plutôt satisfaits) mais pas celui de la formation elle-même.</p> <p>La démarche d'autoévaluation n'est pas décrite, mais on en a les conclusions. Dans l'ensemble, elle paraît avoir été sérieusement menée, et a conduit à un bilan assez lucide.</p>

Observations de l'établissement

Vague B : campagne d'évaluation 2015-2016**Observations sur le rapport de synthèse sur l'évaluation des formations de niveau licence et master du champ S3FO170013048 - Droit, Economie, Gestion, Lettres, Langues et Sciences Humaines, Sciences, Technologie, Santé - 9840349G****Licence professionnelle « Métiers de l'informatique :
développement intranet et internet »****Université de la Polynésie Française (Tahiti)****Porteur : Patrick CAPOLSINI****Observations**

L'équipe pédagogique remercie les experts de l'HCERES pour leur rapport pertinent et utile.

Des efforts seront entrepris afin de diversifier les intervenants professionnels dans les enseignements et un représentant des étudiants sera dorénavant convié au conseil de perfectionnement.

Concernant l'ouverture à l'international, s'il semble très difficile d'ouvrir cette formation à des recrutements d'étudiants de la zone Pacifique, l'accent sera porté sur la maîtrise de l'anglais technique dans les enseignements (lecture de divers documents en Anglais par exemple).

Les experts du dossier de la Licence d'Informatique nous ayant fait part d'une grande proximité entre nos deux formations fortement mutualisées, nous tenons à préciser qu'un objectif important de notre nouvelle maquette a été d'augmenter la distance entre la L3 et la licence professionnelle afin de mieux asseoir leurs identités respectives. Nous allons ainsi remplacer certains cours mutualisés avec la licence d'informatique dans l'objectif de renforcer l'orientation « développement intranet et Internet » de notre Licence Professionnelle. Nous passerons ainsi de 70% à 50% de mutualisation entre la maquette de L et celle de la LP, voire 45% si nous ne tenons pas compte du module de projets tuteurés qui propose en pratique des sujets très différents entre les 2 filières.

Enfin, comme le préconise le livre blanc sur la sécurité nationale de 2013, « la sécurité informatique doit être intégrée à l'ensemble des formations supérieures en informatique ». Afin de répondre à cette préconisation, le module de sécurité sera labellisé CyberEdu en suivant le syllabus proposé par l'association éponyme :

http://www.ssi.gouv.fr/uploads/2015/07/CyberEdu_guide_pedagogique_cyberedu_09_2015.pdf

Le **30 MAI 2016**



Le Président,

Pr. Eric CONTE